

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date : 29 mars 2020	
INTITULE DE L'ACTION : Carnaval de Roubaix			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
Location sono	120		
Groupe musicien	350		
Location camion remorque	200		
Location costumes divers	250		
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	290
Boissons et alimentation			
Boissons divers	50		
Alimentations	150		
Achat de fournitures (3) (à détailler)		Autres financements (à préciser)	
Carton conception globe	200		
Peintures divers	50		
Résine et lissus laine de verres	150		
Accessoires diverses	80		
Assurance			
Tracts, affiches			
Courriers invitation timbres	70		
Affiches	120	Aide demandée au PIC	1500
Taxes (SACEM)			
Divers			
Bénévolats	250		250
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES		X	
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	2040	TOTAL	2040

?: Les dépenses doivent être justifiées par des devis
(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que celle-ci est protégée pour la fête que vous organisez
(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :
• avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
• être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
• être couverts par une assurance
• contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle...)
(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.
(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (travaux, voyages, achat d'une organisation sportive, etc.), il faut en indiquer le montant.